

Des cours «spot» divisés par deux



Terminal gazier d'Equinor, sur l'île de Melkøya, au nord de la Norvège. La compagnie Gaznat a verrouillé l'an dernier un contrat d'approvisionnement avec le géant norvégien.

AFP

Le prix du gaz chute, pas le montant des factures

Le tarif des particuliers porte encore la marque de la panique de l'été dernier. Tout dépend de la façon dont l'Europe pourra préparer l'hiver prochain.

Pierre-Alexandre Sallier

La question revient depuis le mois de décembre, à chaque diffusion de la courbe du prix du gaz par les chaînes d'info en continu. La baisse se poursuit, inexorable, retrouvant les niveaux affichés avant l'invasion de l'Ukraine. À l'inverse des tarifs affichés sur les factures, qui ont encore été relevés en début d'année.

Sur le marché européen «spot», la valeur de l'équivalent d'un mégawatt-heure (MWh) d'énergie gazière est repassée depuis un mois sous les 50 euros. Alors qu'elle valait le double avant Noël. Sauf qu'il s'agit ici de quantités d'appoint, immédiatement disponibles. Et que les régies gazières publiques mettent encore en avant ce que leur a coûté de s'assurer un accès continu à un flux de gaz hivernal durant la panique de l'été dernier.

La question de l'ajustement au plus près des tarifs pratiqués n'en reste pas moins sensible. Et pour cause. Lors de la publication de son indice de prix, la semaine dernière, la société Comparis relevait

que, depuis vingt ans, les prix «de l'énergie de chauffage - gaz, mazout, bois» étaient ceux qui avaient «le plus augmenté, avec une hausse de 191% en moyenne».

L'hiver prochain, déjà

En août dernier, la crainte de voir l'Europe - et d'abord l'Allemagne, premier client de Gazprom - forcée au rationnement en pleine vague de froid avait poussé les cours à près de 350 euros après la coupure du tuyau Nord Stream en provenance des côtes russes de la Baltique.

«Si les prix continuent à évoluer de la même manière, les tarifs seront adaptés.»

Services industriels genevois (SIG)

La baisse des dernières semaines ne dessine peut-être pas la fin de la crise. Le rationnement a été évité - en partie grâce à un hiver relativement doux, en dépit de ce que raconte la bise balayant le Léman. Mais le Vieux-Continent doit déjà préparer une nouvelle campagne gazière pour remplir des réserves. Et devra le refaire chaque année, tant qu'une solution de remplacement pérenne à la perfusion russe n'aura été trouvée - gaz liquide ou énergies renouvelables.

Même si cela s'avère moins coûteux que l'été dernier, les 50 euros le MWh affichés sur le marché «spot» restent bien au-dessus des valeurs moyennes de la dernière décennie - moins de 20 euros en mars 2021. «Au bout du compte, les prix jouent le rôle d'arbitre et si l'Europe a été capable d'importer tant de GNL (ndlr: gaz liquéfié), c'est parce qu'elle était prête à mettre le prix», rappelaient récemment l'institut européen Bruegel.

Effet retard

Les fluctuations liées à la panique de l'été dernier continuent d'être répercutées sur les factures. Mais pas uniformément.

Exemple, en Suisse romande, où 40% du flux alimentant le réseau provient désormais de Norvège. Une proportion qui pourra atteindre jusqu'à 60% l'hiver prochain, grâce au contrat verrouillé par Gaznat, l'exploitant des gazoducs haute pression de la région. Le reste est constitué principalement du cocktail circulant sur le réseau français.

«Le contrat noué avec le norvégien Equinor en octobre est indexé sur les prix «spot» des marchés de gros d'Europe de l'Ouest - celui pour du gaz pour livraison en ruban le lendemain», rappelle René Bautz, le responsable de la compagnie gazière installée à Vevey. «Notre contrat français est également indexé aux prix de marché «spot» et ses bases seront rediscutées lors de son renouvellement l'an prochain», ajoute ce dernier.

Ce qui semble donc dessiner des factures de nouveaux allégées

dans quelques mois, si la dépréciation sur le marché se maintient. Sauf que Gaznat dit avant tout gérer les «risques de volumes» - d'abord, prévenir toute pénurie. Le tarif payé par les particuliers dépend, lui, «des choix stratégiques de chaque distributeur (ndlr: local) pour sa couverture à terme», pointe René Bautz.

Le prix de la panique

Exemple à Genève, où les Services industriels (SIG) ont augmenté leurs tarifs de 16% en début d'année. En ajoutant le premier relevement du printemps 2022, la hausse atteint 55% en moins d'une année. Pour atteindre des niveaux qui restent pourtant «inférieurs aux tarifs moyens de Lausanne, Bâle, Berne, Zurich et Lucerne». Les raisons invoquées sont liées à la panique ayant suivi la coupure du gaz bon marché pompé de Russie. La régie publique genevoise a expliqué «avoir été contrainte d'acheter à un niveau de prix inhabituellement élevé l'an dernier», afin de s'assurer qu'elle pourrait «fournir du gaz tout au long de l'hiver 2023». Les factures actuelles reflètent encore l'envolée «de près de 70%» des coûts d'obtention de son gaz entre 2022 et 2023.

Lundi, les SIG indiquaient qu'ils continuaient d'acheter sur les marchés à terme pour l'hiver 2024. «Si les prix continuent à évoluer de la même manière que ces dernières semaines, les tarifs seront adaptés» et les SIG feront «bénéficier leurs clients des coûts d'approvisionnement plus bas», assure une porte-parole.

Bond des réclamations sur le coût de l'énergie

Monsieur Prix

L'année passée, les réclamations de citoyens ont explosé de 60% comparativement à l'année précédente. Un bon tiers des plaintes visait la flambée des tarifs de l'énergie.

«Le renchérissement, les primes maladie et la hausse des prix de l'énergie résument bien l'année 2022», a déclaré Stefan Meierhans lundi lors de la présentation de son rapport annuel aux médias. «Les facteurs externes en sont les principaux responsables, mais ils n'en sont pas les uniques responsables», a-t-il souligné.

L'an dernier, le renchérissement a inquiété la population. Les réclamations de citoyens auprès de Monsieur Prix ont explosé de 60% comparativement à l'année précédente. Un bon tiers des plaintes reçues visait la hausse des prix de l'énergie.

Le coût de la santé aussi

En 2022, le surveillant des prix a traité au total 2368 réclamations émanant du public, dont 30% en lien avec le coût de l'énergie, selon le document. Autres objets d'inquiétude, les tarifs du secteur de la santé (13% des contestations) et des télécommunications (5,5%).

Au vu de la déferlante d'annonces, Stefan Meierhans a revu ses priorités au premier trimestre 2022 pour se concentrer sur les prix des carburants et ceux de l'énergie de chauffage et des processus industriels. Il a prié les entreprises gazières d'utiliser leurs

réserves afin de limiter les hausses de prix, en partie avec succès. «Un tiers des tarifs dans le pays sont fixés ou approuvés par des pouvoirs publics ou des entreprises disposant d'un monopole ou puissants sur le marché», rappelle-t-il. Ces prix administrés étaient donc tout particulièrement dans son radar.

Tarifs étrangers

Dans le dossier de la santé, Monsieur Prix a réalisé une comparaison sur les prix pratiqués à l'étranger pour les dix analyses médicales qui génèrent les coûts les plus élevés en Suisse. Pour l'année de référence 2020, les tarifs suisses des analyses de laboratoire étaient, en moyenne, 4,5 fois plus élevés que ceux des autres pays européens dans les cabinets médicaux et 2,3 fois plus élevés dans les laboratoires hospitaliers et privés.

Stefan Meierhans estime le potentiel d'économie pour les assureurs maladie à «plus d'un milliard de francs». Il a donc recommandé que les tarifs des analyses médicales soient, à l'avenir, fixés sur la base de comparaisons de prix avec l'étranger.

Le bio sous la loupe

Pour 2023, l'attention restera sur l'énergie. Le surveillant tient «à ce que le potentiel de baisse des prix administrés dans ce domaine soit exploité au mieux», écrit-il. Il compte également poursuivre ses travaux dans le domaine des denrées alimentaires. «Nous nous intéressons notamment au bio et observons ce qui se passe à l'étranger», a-t-il indiqué. **ATS**

Argent Les marchés boursiers

Indices boursiers					
INDICE	CLÔTURE	VAR.*	INDICE	CLÔTURE	VAR.*
SPI	14451.26▲	+0.45%	Stoxx 50	3920.14▲	+1.06%
SMI	11219.93▲	+0.34%	Dow Jones	32884.46▲	+0.21%
CAC 40	7295.55▲	+1.51%	Nasdaq Comp.	11471.19▲	+0.67%
FT 100	7935.76▲	+0.72%	Nikkei	27423.96▼	-0.11%
Xetra DAX	15381.43▲	+1.13%	Shanghai Comp.	3415.15▼	-0.28%
Euro Stoxx 50	4251.36▲	+1.74%	Bovespa	105627.22▼	-0.16%

*VAR = Variation par rapport à la veille **VAR = Variation sur un an

SMI (Swiss Market Index)							
TITRE	CLÔTURE	VAR.*	VAR.**	TITRE	CLÔTURE	VAR.*	VAR.**
ABB N	31.35	+0.9	+4.8	Partners Grp N	905.40	+0.3	-27.4
Alcon	66.84	+0.7	-6.0	Richemont N	142.40	+1.2	+13.8
CS Group N	2.84	+2.3	-61.5	Roche BJ	274.05	-0.6	-21.7
Geberit N	514.80	+0.6	-14.4	Sika N	266.40	+0.6	-12.9
Givaudan N	2901.—	+1.6	-24.7	Sonova N	235.30	-0.9	-34.1
Holcim N	57.94	+2.2	+25.7	Swiss Life N	566.20	+1.0	+1.0
Logitech	51.78	+0.7	-24.8	Swiss Re N	97.54	+0.5	+11.1
Lonza Group N	569.40	+0.4	-10.7	Swisscom N	586.—	+0.8	+6.4
Nestlé N	108.64	+0.3	-9.3	UBS N	20.32	+1.2	+20.3
Novartis N	80.38	+0.4	0.0	Zurich Ins. N	447.20	+0.7	+6.1

*VAR = Variation par rapport à la veille **VAR = Variation sur un an

Valeurs romandes importantes							
TITRE	CLÔTURE	VAR.*	VAR.**	TITRE	CLÔTURE	VAR.*	VAR.**
Addex	0.32	+2.2	-62.2	Groupe Minoteries	280.—	0.0	-32.7
Aevis	18.30	+1.4	+19.2	Kudelski	2.29	-3.8	-30.0
APG SGA	178.—	+3.5	-7.9	Leclanché	0.61	+1.7	+15.1
BCV	83.60	+0.8	+6.5	Lem	1920.—	+0.9	-12.1
BCGE	193.—	+1.6	+18.4	Romande Energie	1215.—	+3.0	-4.0
BVZ	790.—	+2.6	+11.3	Swissquote	175.—	+1.2	+9.2
Cicor	45.—	+0.2	-5.3	Temenos	69.98	+0.6	-24.4
Co. Fin. Tradition	109.—	+0.9	+2.3	Vaudoise Assur.	449.—	+2.5	+4.7
Comet	210.50	+0.7	-24.6	Vetropack	44.50	+2.1	-4.9

*VAR = Variation par rapport à la veille **VAR = Variation sur un an

Métaux précieux				Monnaies (Billets)			
	ACHAT CHF/KG	VENTE CHF/KG		ACHAT	VENTE		
Or	54650.—	54681.—	1817.10	1817.72	Euro	0.9650	1.0200
Ag	619.—	625.—	20.60	20.71	Dollar US	0.8975	0.9775
Vreneli			314.—	339.—	Livre Sterling	1.0615	1.1935
					Dollar Canadien	0.6500	0.7300
					100 Yens	0.6410	0.7390
					100 Cour. suéd.	8.3700	9.6300
					100 Cour. norvég.	8.2400	9.8600
					100 Cour. dan.	12.5800	14.1200

Sponsorisé par: **GONET** BANQUIERS 1845

Devises

La livre grimpe après l'accord post-Brexit

La livre montait vivement lundi, soutenue par la conclusion d'un accord entre Bruxelles et Londres sur les contrôles post-Brexit en Irlande du Nord, écartant un des nuages qui embrument les perspectives économiques britanniques. Vers 14h50 GMT (15h50 HEC), la livre prenait 0,64% à 1,2020 dollar, alors qu'un franc s'échangeait à 88,71 pence. La hausse de la devise s'est accélérée après l'annonce par les médias britanniques d'un nouvel accord concernant les dispositions post-Brexit en Irlande du Nord. **ATS**

Le chiffre

20'000

C'est le nombre de données, en moyenne, mises à jour quotidiennement par les utilisateurs sur le comparateur du TCS. Lancé il y a trois mois, ce radar des prix des carburants connaît un succès qui ne cesse de grandir. La plateforme est devenue la référence pour les prix des carburants en Suisse. Face à l'engouement, le comparateur en ligne Comparis a décidé de l'adopter. En trois mois d'utilisation, le comparateur du TCS a été visité plus de 3,5 millions de fois. **ATS**

Agroalimentaire

Le géant Nestlé se retire de Birmanie

En raison de la «situation économique actuelle», l'usine de Nestlé située dans le pôle commercial de Rangoun en Birmanie ainsi que le siège social du groupe vont «cesser leurs activités», a déclaré un porte-parole à l'AFP, sans préciser de date. La firme agroalimentaire imite ainsi d'autres entreprises étrangères depuis le coup d'État de février 2021, telles que la française TotalEnergies, l'américaine Chevron et l'australienne Woodside, le brasseur japonais Kirin ou encore le cigarettier britannique BAT et l'opérateur télécoms norvégien Telenor. **ATS**

Valais

Nouveau parc solaire alpin à l'étude

Un nouveau parc solaire alpin, le sixième, est à l'étude en Valais. Celui-ci est projeté sur le domaine skiable de Grimont-Zinal à 2450 mètres d'altitude. Le site a été sélectionné par la commune, le comité du consortium (les propriétaires du terrain), les remontées mécaniques de Grimont-Zinal, Oiken et Alpiq, parmi neuf autres emplacements potentiellement intéressants dans la région, explique lundi la commune d'Anniviers dans un communiqué. Celle-ci entreprend des démarches depuis octobre 2022. **ATS**